## Réunion du 16 décembre 2020 au 17 décembre 2020

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale M3

Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus A7
économes

Archives régionales

Le Conseil Régional,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4311-

1 et suivants,

**VU** le règlement budgétaire et financier modifié,

**VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du

14 décembre 2020,

**CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16

octobre 2020,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales,

coopération interrégionale, affaires européennes et coopération

internationale

**ENTENDU** Christophe CLERGEAU, Jean GOYCHMAN, Aykel GARBAA, Lucie ETONNO,

Maï HAEFFELIN, Franck NICOLON, Frédéric BEATSE, Barbara NOURRY, Eric THOUZEAU, Franck LOUVRIER, Paul JEANNETEAU, Lydie BERNARD, Carine MENAGE, Johann BOBLIN, Pascal GANNAT, Christelle MORANCAIS, Antoine

CHEREAU, Laurent GERAULT, Laurent DEJOIE

Après en avoir délibéré,

## **APPROUVE**

l'inscription au Budget primitif 2021 d'une dotation de 135 000 € en crédits de paiement en fonctionnement au titre des dépenses relatives aux Archives régionales.

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi  $n^\circ$  78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs